

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 AVRIL 2005**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Marie-Françoise FELLER, Christiane HERBET, Patricia VINCENT et Messieurs André BALUT, René BUTTIN, Claude CAHON, DUFETELLE Benoît, Jean-Luc HUYON, Jean-Paul VORBECK.

M. OBRY a donné procuration à Mme HERBET,

formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent : Mr CARON Freddy

Etait excusée : Mme DERAMBURE Nathalie

Mme Christiane HERBET a été élue Secrétaire de séance

VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2005

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2005 :

- Taxe d'habitation : 7,18 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,29 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26,13 %
- Taxe professionnelle : 9,48 %

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de 145 445 euros.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2005

Le Budget Primitif Communal 2005 est approuvé, à l'unanimité, comme suit :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
FONCTIONNEMENT	526 944 €	526 944 €
INVESTISSEMENT*	654 008 €	654 008 € *

La section d'investissement comprend notamment : les honoraires de l'architecte et une partie des travaux de construction d'une nouvelle mairie et de la réhabilitation du bâtiment attenant (emprunt de 300 000 € prévu, délégation au Maire pour demander toutes les subventions possibles sur les différents dossiers...), rénovation des trottoirs et création de stationnement Rue des Clabaudois, Révisions du P.O.S. et élaboration d'un P.L.U., prévisions en vue de la construction d'un bâtiment pour le périscolaire et d'ateliers techniques, etc

LOTISSEMENT : Compte Administratif 2004 – Budget Primitif 2005

Compte Administratif Lotissement 2004 approuvé « Néant » à l'unanimité: aucune opération n'ayant été réalisé en 2004. Le Budget Primitif Lotissement 2005 est approuvé à l'unanimité comme suit:

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
FONCTIONNEMENT	375 568 € *	375 568 €
	*dont 75 000 € pour la viabilisation des parèles	
INVESTISSEMENT	NEANT	NEANT

VOTE RECTIFICATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2005

Suite aux remarques formulées par la Préfecture concernant le Budget Primitif Assainissement 2005, et après avoir pris les renseignements nécessaires auprès de Madame la Trésorière, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide les inscriptions budgétaires suivantes au budget assainissement :

- Article 023 - Dépenses de fonctionnement : 1027 €
- Article 777 - Recettes de fonctionnement: 1027 €
- Article 139 - Dépenses d'investissement : 1027 €
- Article 021 - Recettes d'investissement : 1027 €

Par ailleurs, Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à l'étude des boues de la station d'épuration pour laquelle une dépense de 6000 € est à prévoir en section de fonctionnement du budget assainissement. Cette étude peut être subventionnée en partie par le Conseil Général de la Somme et l'Agence de l'eau. La partie restant à la charge de la commune fera l'objet d'un versement d'une subvention de 3000 € du budget communal vers le budget assainissement. Aussi, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de donner pouvoir à Madame le Maire pour mener à bien cette étude des boues
 - de solliciter l'aide du Conseil Général de la Somme et de l'Agence de l'Eau
 - de rectifier le budget assainissement afin d'y intégrer ces nouvelles données, par les inscriptions budgétaires suivantes :
 - Article 617 - Dépenses de fonctionnement : 6000 €
 - Article 74 - Recettes de fonctionnement: 6000 €
- ce qui porte à 26 759 € le nouvel équilibre de la section de fonctionnement

REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de remplacer Monsieur DERCOURT, démissionnaire, dans ses fonctions de délégué au sein des différentes commissions.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'élire Mr Eric OBRY à la Commission d'appel d'offres et à la Commission des bâtiments communaux.

La Commission d'appel d'offres se réunira le mardi 27 avril 2005 à 11 heures pour procéder à l'ouverture des plis pour la construction d'une mairie (14 lots)

NOMINATION DES ASSESSEURS POUR LE REFERENDUM DU 29 MAI 2005

Heures	ASSESSEURS			
8 H 00 à 10 H 30	Benoît DUFETELLE	Anny FLINTHAM- WALLET	Claude CAHON	Lionel NORMAND
10 H 30 à 13 H 00	Jean-Luc HUYON	André BALUT	Christian POITEAUX	Freddy CARON
13 H 00 à 15 H 30	Christiane HERBET	Alain WALLET	Christophe BELLARD	Etienne FAUQUEMBERGUE
15 H 30 à 18 H 00	Marie- Françoise FELLER	René BUTTIN	André NAMONT	Bernadette GERME
18 H 00 à 20 H 00	Jean-Paul VORBECK	Eric OBRY	Denis DUFRENNE	Jean-Michel SALON

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Enquête publique du 2 mai au 8 juin

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique aura lieu du 2 mai au 8 juin 2005 concernant le permis de construire de huit aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de Grattepanche, Rumigny et Saint Sauflieu ainsi que pour la révision simplifiée des P.O.S. des communes de Rumingny et Saint Sauflieu.

Lettre du Conseil Général de la Somme

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'avant-projet sommaire d'aménagement de la RD 162 a été approuvé : porter la largeur de la chaussée à 6 mètres, renforcer la chaussée à 12 tonnes... ; le principe de ne permettre aucun accès nouveau sur cette route départementale sera à adopter après les travaux.

Le feu d'artifice du 13 juillet sera réalisé sur Plachy-Buyon, il faut convenir d'une rencontre avec le président du Comité des Fêtes de Prouzel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 45.
